Le Fonds InfraMed

- **1er instrument de financement de l'Union pour la Méditerranée**, InfraMed est un fonds d'investissement dédié aux infrastructures, créé à l'initiative conjointe de la Caisse des Dépôts (CDC) et de la Cassa depositi e prestiti (Cdp).

- **Plus important fonds d'infrastructure de la région MENA**[1], InfraMed a pour objet de promouvoir, dans un cadre de marché, l'investissement en fonds propres dans des projets d'**infrastructures urbaines, énergétiques et de transport,** dans une région où les taux de croissance urbaine figurent parmi les plus élevés au monde.

- Il répond à la philosophie du **Club des Investisseurs de Long Terme**[2], fondé par la BEI, la CDC, la Cdp et la KfW, en avril 2009, afin de favoriser les choix d'investissement à long terme, permettant ainsi de générer un rendement pour l'investisseur, tout en renforçant la croissance durable et la stabilité de l'économie mondiale.

Principales caractéristiques du fonds :

1. Un tour de table qui repose sur le partenariat Nord/Sud

- La taille cible d'InfraMed est de l'ordre de 500 millions à 1 milliard d'euros. La **CDC** et la **Cdp** sont les premiers et principaux sponsors de ce fonds, avec une contribution respective de 150 millions d'euros chacune. La **BEI** s'engage également à une contribution de 50 millions d'euros.

- L'originalité de ce projet repose sur un partenariat avec les institutions financières de la rive sud de la Méditerranée. C'est ainsi que la **Caisse de dépôt et de gestion du Maroc** (CDG), également membre du Club des Investisseurs de Long Terme, et la banque égyptienne **EFG Hermes** vont investir entre 15 et 20 millions d'euros dans le fonds et encourager les levées de fonds auprès des investisseurs locaux souhaitant investir en priorité dans des projets marocains ou égyptiens.

2. Une stratégie d'investissement qui privilégie le développement durable

- L'objectif d'InfraMed est de contribuer à l'Union pour la Méditerranée en apportant les financements nécessaires au développement d'infrastructures exemplaires en termes d'impact environnemental.

- Le fonds investira principalement dans des projets *greenfield* (phase de construction et de développement), et plus accessoirement dans des projets *brownfield*.

- La stratégie d'investissement d'InfraMed est d'investir directement ou indirectement, en fonds propres ou quasi fonds propres, dans des sociétés dont l'activité principale comprend le

[1] Middle East North Africa
[2] www.ltic.org

développement, l'exploitation, la construction et / ou la détention d'actifs d'infrastructures – en privilégiant une détention à long terme et une perspective de développement durable.

- Le fonds InfraMed s'efforcera de fournir aux investisseurs un taux de retour sur investissement annuel entre 12 et 16%. La durée du fonds est de 14 ans.

3. Un fonds à vocation régionale

- Les régions cibles sont les rives méridionales et orientales de la Méditerranée.

- Le partenariat avec la CDG marocaine et EFG Hermes prendra la forme **d'accords de conseils et de co-investissements** avec des fonds que ces institutions vont créer dans leur pays respectif (« InfraMaroc » et « InfraEgypte ») et dont les stratégies d'investissement seront similaires à celle du fonds InfraMed. Ces co-investissements dans des projets locaux se feront sur une base paritaire, pour un montant minimum de 100 millions d'euros ou 20% de l'engagement total du fonds InfraMed respectivement au Maroc et en Egypte, au cours de la période d'investissement.

4. Une structure de gouvernance qui allie indépendance de l'équipe de gestion et prise en compte de la nature institutionnelle de long terme des principaux sponsors

- **La société « InfraMed Infrastructure »** (le Fonds) sera constituée sous forme de société par actions simplifiée (SAS) de droit français, dans laquelle les Sponsors investiront directement.

- La Société sera assistée de deux conseils :

  - ***le Conseil des investisseurs*** (« *Investors Board* ») composé de représentants de chaque Sponsor et jusqu'à 3 représentants de futurs grands investisseurs, chargé de s'assurer que les investissements sont engagés conformément aux objectifs et à la stratégie d'investissement de la Société. Ce conseil sera présidé par M. Franco Bassanini, Président de la *Cassa depositi e prestiti* ;

  - ***le Conseil stratégique*** (« *Strategic Board* ») composé d'experts de haut niveau chargés de délivrer des avis stratégiques à InfraMed Management SAS (le « Manager »). Ce conseil sera présidé par le Ministre égyptien du commerce et de l'industrie, M. Rachid Mohammed Rachid ;

- La gestion du fonds sera assurée par **« InfraMed Management SAS »**, détenue à 100% par **une équipe de gestion indépendante,** qui sera dirigée par M. Frédéric Ottavy, futur CEO. Il lui appartiendra d'identifier, évaluer, sélectionner et mettre en œuvre tous les investissements et désinvestissements au nom de la Société. Les décisions d'investissement et de désinvestissement seront prises par le ***Comité des Investissements*** composé de 3 personnalités indépendantes et de 2 membres représentant l'équipe de gestion.

5. Calendrier

- **Premier closing du Fonds à Paris le 26 mai 2010**, à la veille du Forum de l'Union pour la Méditerranée à Barcelone (le 7 juin 2010).

- **Création des fonds locaux, *InfraMaroc* et *InfraEgypte*,** au plus tard le 26 février 2011.

- **Closing final pour InfraMed Infrastructure :** au plus tard 18 mois après la date de démarrage.